

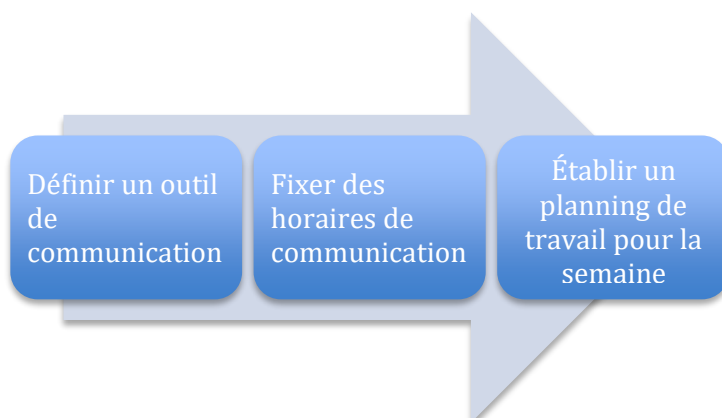
LES PREMIERS PAS

Afin de poser un cadre de travail sécurisant, il s'agit avant tout de proposer des activités qui permettent aux élèves de stabiliser des connaissances et compétences déjà acquises. Cela peut prendre la forme d'un travail de relecture et de mémorisation d'un support ou d'une trace écrite, d'une production à réaliser dans le prolongement d'un document étudié, de l'étude d'un nouveau document qui fait écho à un axe ou un sujet abordé au cours d'une séquence de l'année et permet de remobiliser des outils linguistiques et savoir-faire.

En guise de transition, inscrire votre enseignement à distance dans la continuité de ce qui a été vu en classe permet aux élèves de s'appuyer sur des outils de travail habituels : le cahier et le manuel, entre autres. Il s'agit donc, pour vous, d'aider en priorité les élèves à développer progressivement leur autonomie dans le cadre d'un apprentissage à distance. À cette fin, il convient d'expliciter vos consignes pour guider les élèves dans la réalisation des activités, de joindre des fiches méthodologiques et de veiller à une progressivité dans la complexité des tâches à accomplir.

Dans un second temps, dès lors que vos élèves auront été familiarisés avec les nouvelles modalités de travail à distance, il sera plus aisé d'aborder une nouvelle séquence pédagogique.

NOUVELLES HABITUDES DE TRAVAIL À DISTANCE



ÉTAPE 1 : Définir un outil de communication simple et adapté aux situations des élèves et des familles

- **L'ENT de l'établissement**
- **Échanges de courriels**
Utilisez en priorité votre adresse professionnelle.
- **Plateformes alternatives donnant accès à un espace numérique de travail**
Vous trouverez différentes suggestions dans la rubrique "Outils numériques".

Certains d'entre vous ont l'habitude d'utiliser avec leurs élèves des outils de communication non proposés par l'Éducation Nationale. Il va de soi que tout mode de communication familial des élèves est à privilégier dans la mesure où il respecte les règles de déontologie et de confidentialité du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Repérer les élèves ne disposant pas d'appareils numériques et/ou d'un accès à Internet à la maison pour convenir d'un moyen de communication alternatif en concertation avec l'équipe éducative et la direction de l'établissement.

- **Recueillir avec autorisation préalable les numéros de téléphone des familles**
- **Mettre en place une chaîne téléphonique et/ou planifier des appels**
Se répartir entre collègues d'une même classe les appels à passer sur la semaine.
Avoir un enseignant "relais communication" par classe par semaine par exemple.

ÉTAPE 2 : Fixer des horaires de communication entre élèves et enseignant

- **Indiquer aux élèves un à deux créneaux horaires par semaine de consultation de l'Espace Numérique de Travail**
Ces créneaux de consultation doivent respecter les horaires d'accès aux ENT de la Région Île-de-France définis par niveaux pour éviter une saturation des serveurs :

Utilisateurs	Collèges	Lycées
Elèves	6ème - 5ème : 8.30 – 10.30 et 13.00 – 15.00 4ème et 3ème : 10.30 – 12.30 et 15.00 – 17.00	CAP (3ème prépa) à la 2nde : de 8.00 à 11.00 1ères : de 11.00 à 14.00 Terminale et de bac pro : de 14.00 à 17.00 Post bac (BTS, CPGE, CFA...) : de 17.00 à 20.00.
Professeurs	Accès libre	
Parents	Avant 8h et après 17h00	

- **Communiquer aux élèves vos disponibilités en ligne**
Un créneau horaire hebdomadaire par classe ou niveau où vous assurez un temps de présence en ligne pour un suivi collectif ponctuel ou un temps d'aide plus individualisé pour des élèves volontaires.

ÉTAPE 3 : Établir un planning de travail pour la semaine

- **Communiquer un calendrier de travaux à réaliser et/ou à rendre pour la semaine**
Vous pouvez créer une alerte calendrier et un code de repérage.
- **Déposer dans votre espace numérique de travail les outils nécessaires à la réalisation des travaux pour la semaine**
 - Documents (textes, docs audio ou visuels)
 - Liens pour accéder à des documents si le fichier est trop volumineux
 - Liens pour accéder à une activité en ligne (quiz, questionnaire, jeu...)
 - Fiches de conseils méthodologiques
 - Fiches d'activité (consignes de repérage, consignes de production...)